

GCL

2023

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

Nous terminons notre quarante-huitième année de fonctionnement avec un effectif de 80 membres soit une augmentation de 8 par rapport à l'an passé, il se compose de 6 membres de droit (inchangé) ; de 32 membres actifs (+1) et de 42 membres associés (+7).

Cette année nous avons dépassé de 15% notre budget prévisionnel voté à hauteur de 30 000 € en réalisant un excédent de 641,78 € avec un montant de recettes s'élevant à 34 778,92 € pour 34 137,04 € de dépenses.

Nous remercions la ville de LE THILLOT et son nouveau Maire Madame Isabelle CANONACO et ses adjoints qui continuent à répondre toujours favorablement quand nous les sollicitons pour une aide matérielle et pour la reconduction de la subvention de 5 000 € qui sert à couvrir principalement toutes nos charges (eau, électricité, chauffage, entretien et taxe foncière).

Nous remercions également LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DES VOSGES, son Président Monsieur François VANNSON et nos Conseillers Départementaux Madame Catherine LOUIS et Monsieur Dominique PEDUZZI pour l'attribution des subventions 2023 de 170 € pour la Pétanque et de 230 € pour le Sport-Boules.

Nous remercions tous nos mécènes ainsi que la Caisse locale du Crédit Agricole et sa Présidente Madame Marise THIEBAUTGEORGES qui nous ont alloué la somme de 500 € pour nos activités sportives fédérées.

Merci aussi à tous les commerçants et artisans du THILLOT et des environs qui nous offrent des lots pour récompenser les lauréats de nos diverses manifestations sportives .
Merci également aux Journaux du Net REMIREMONTINFO.FR et REMIREMONTVALLEES.COM, à l'hebdomadaire l'ÉCHO DES VOSGES qui annoncent nos manifestations et relatent régulièrement et fidèlement le déroulement de nos activités.

SECTION CULTURE

La Bibliothèque gérée par Brigitte RAMPAZZO fonctionne à la demande des lecteurs, elle s'est enrichie de nouveaux ouvrages qu'on nous offre tout au long de l'année, beaucoup en provenance de la médiathèque avec laquelle nous avons collaboré à l'occasion de diverses expositions.

Le site de l'association dont l'adresse est « gcl1976.e-monsite.com/ » a reçu 6 000 visiteurs pour 20 000 pages lues en 2023 soit depuis Juillet 2011 la visite de 95 000 personnes qui ont consulté environ 268 000 pages, le site en compte 210.

On y trouve toutes les informations actualisées en particulier les différents bilans financiers; c'est un outil indispensable de communication pour les adhérents.

Un programme de visites culturelles a été préparé pour 2024.

SECTION SPORT-LOISIRS

LA PETANQUE LOISIR

Comptait 30 adeptes au total qui se sont retrouvés 44 fois de 14H à 19H en général les mardis de début novembre 2022 à fin octobre 2023 avec interruption en juillet et août pour une animation sous forme de quatre parties jouées à la mêlée tournante en doublettes ou en triplettes selon le nombre de participants sans l'obligation d'être présent du début à la fin et à chaque fois.

En cas de mauvais temps et en hiver les rencontres se déroulent au boulodrome couvert qui compte quatre pistes.

LA PETANQUE ET JEU PROVENCAL COMPETITION

Comptait 18 licenciés en 2023 soit 5 de plus que l'an passé, un joueur n'a pas repris de licence alors qu'un ancien en a repris une et 5 nouveaux dont une féminine ont adhéérés.

Brigitte RAMPAZZO éducateur BF1 a transmis à un jeune joueur non licencié les bases du jeu de Pétanque.

L'activité a tenu son Assemblée Générale mardi 7 novembre avec la présence de 12 joueurs.

Cette année après la longue crise sanitaire qui a laissé plus de traces que l'on se l'imagine nous avons pu de nouveau organiser nos concours hivernaux dont 4 ont vu la victoire de REMIREMONT, 3 de LA BRESSE et deux du GCL.

Le GCL est classé 34ème sur 37 clubs vosgiens en terme d'effectif.

Le club a été représenté aux deux assemblées générales du CD88 (RAMBERVILLERS et GOLBEY) sous peine de se voir infliger une amende de 100 € en cas d'absence.

Environ 2 700 kilomètres ont été parcourus au nom du club soit environ 900 € de frais de déplacement réunions comprises à la charge des joueurs.

Nous avons obtenu une subvention de 170 € du Conseil Départemental des Vosges.

Les finances de l'activité sont saines avec un excédent de 454,43 € pour 4 869,51 € de recettes et pour 4 415,08 € de dépenses.

Nos disponibilités qui s'élèvent à 2 553,49 € nous permettront de débiter la nouvelle saison avec sérénité.

En 2023 comme les années précédentes nous avons engagé deux équipes composées de six joueurs plus deux remplaçants en Championnat des Clubs (Open et Vétéran).

En CDC Open en division D3B le 5ème échelon sur 6 dans ce Championnat nous sommes déplacés à RAMBERVILLERS et à SAINT-MICHEL SUR MEURTHE pour deux rencontres et à CHARMES pour une rencontre.

L'équipe avec trois victoires et deux défaites termine deuxième ex æquo avec SAINT-MICHEL SUR MEURTHE derrière CHARMES et devant VINCEY, NEUFCHATEAU et LE VAL D'AJOL.

Arnaud BREDELLE, Antoine CUNAT, Jean-Marie DANIEL, Claude GERMAIN, Christophe HERVAS, Brigitte et Jean-Pierre RAMPAZZO, Jean-Luc VALDENNAIRE et Frédéric VINCENT ont participé à ce Championnat.

En CDC Vétéran (+ de 60 ans) en division D3A le 4ème échelon sur 4 dans ce Championnat nous nous sommes déplacés au VAL D'AJOL, à RAMBERVILLERS, à THAON, à GERARDMER et à BRUYERES.

L'équipe avec une victoire et quatre défaites termine cinquième derrière, THAON, LE VAL D'AJOL, VDL XONRUPT, XERTIGNY et devant REMIREMONT.

Antoine CUNAT, Jean-Marie DANIEL, Claude GERMAIN, Brigitte et Jean-Pierre RAMPAZZO, Daniel REDOUTE, Guy RUER, Irène et Jean-Luc VALDENNAIRE ont participé à ce Championnat.

Pour la saison 2024 nous engagerons le même nombre d'équipes.

Nouveauté cette année une journée a été consacrée au Sport Adapté le samedi 3 juin avec l'Association Sport et Santé des Hautes Vosges de SAINT-AME qu'encadre Jean-Marie DANIEL, sauf imprévu cette action sera reconduite le samedi 1er juin 2024.

Le dimanche 15 octobre Jean-Marie DANIEL a remporté le tête à tête du club devant Brigitte RAMPAZZO.

Nous avons prévu d'organiser six concours hivernaux 8 doublettes homogènes sur invitations en boulodrome couvert.

LE TENNIS DE TABLE LOISIR

Il est pratiqué plus ou moins régulièrement par une poignée de personnes sous la responsabilité de Brigitte RAMPAZZO.

LE SPORT-BOULES LYONNAISES COMPETITION

Comptait 10 licenciés en 2022-2023 soit deux de plus que la saison précédente.

L'activité a tenu son Assemblée Générale mardi 19 septembre avec la présence de 5 joueurs.

Toutes compétitions confondues le GCL a participé à 26 rencontres.

Le meilleur résultat est une place de demi-finaliste au concours complémentaire 16 Quadrettes Propagande de MOULAINÉ le 28 mai par l'équipe Brigitte et Jean-Pierre RAMPAZZO - Antoine CUNAT – Frédéric VINCENT – Denis DUVAL .

En ce qui concerne les différents Championnats:

A l' Open Féminin du 8 janvier à GERARDMER Brigitte RAMPAZZO se classe 4ème et Irène VALDENNAIRE 9ème.

En Simple à VINCEY le samedi 15 avril Frédéric VINCENT et Antoine CUNAT ont été éliminés en barrages.

En Double l' équipe Jean-Pierre RAMPAZZO - Antoine CUNAT - Frédéric VINCENT a été éliminée en barrages le dimanche 7 mai à GERARDMER.

Le dimanche 14 mai au THILLOT le double mixte Véronique PERRIN - Frédéric VINCENT a atteint les 1/8ème de Finale tandis que le double Irène VALDENNAIRE – Denis DUVAL était éliminé en poules.

Brigitte et Jean-Pierre RAMPAZZO - Irène VALDENNAIRE - Antoine CUNAT – Denis DUVAL ont été éliminés en barrages en quadrette vétérans le jeudi 8 juin à JARNY.

En dehors des Championnats le GCL a été présent à GERARDMER et VITTEL quatre fois, SAINT-DIE trois fois, VINCEY deux fois et une fois au THILLOT, MOULAINÉ, NANCY, TOUL, MULHOUSE, BELFORT, MANDEURE et VALDOIE.

4 500 kilomètres ont été parcourus réunions comprises soit environ 1 450 € de frais de déplacement plus 1 250 € de frais de restauration à la charge des joueurs, le club prend en charge toutes les inscriptions et les repas des championnats.

Avec le soutien de la Caisse locale du Crédit Agricole et de certains commerçants et artisans du secteur quatre organisations sont à mettre à l'actif de l'association :

Nous avons accueilli le dimanche 14 mai 2023 le Championnat Grand Est doubles mixtes 3ème et 4ème division qui a réuni 26 équipes .

Nous avons organisé nos traditionnels concours.

Le dixième Challenge Pierre POIGNET 16 quadrettes loisir réservé au plus de 50 ans et aux féminines a vu la victoire de LUXEUIL le jeudi 6 juillet 2023 ; 12 équipes étaient présentes VINCEY, SAINT-DIE, GERARDMER, BLAINVILLE, ASPTT NANCY, LUXEUIL, VALDOIE, AC BELFORT (3) et ASM BELFORT (2).

Le dimanche 30 juillet 2023 le Challenge de la Ville de LE THILLOT remporté par VALDOIE où ont concouru 16 équipes GERARDMER (3), MONDORF LES BAINS (2), VINCEY (2), TOUL (2), VALDOIE (2), STRASBOURG, COLMAR, LUXEUIL, SAINT-DIE et GCL.

Le dimanche 17 septembre 2023 le Challenge des Mynes du THILLOT 16 quadrettes incomplet qui a vu la victoire de STRASBOURG où se sont affrontées 13 équipes VINCEY (2), GERARDMER (2), (TOUL (2), ASPTT NANCY, COLMAR, STRASBOURG, LUXEUIL, CHATENOIS LES FORGES, VALDOIE et ASM BELFORT.

Nous avons pu nous entraîner une quinzaine de fois depuis avril quand les conditions atmosphériques le permettaient, ces séances sont ouvertes à tous ceux qui veulent découvrir notre discipline.

Nous avons obtenu une subvention de 230 € du Conseil Départemental qui nous a permis de financer la réalisation de 4 porte-boules pour une somme de 797,28 €.

Nos finances sont saines, nous enregistrons un solde positif de 186,82 € pour des recettes de 12 982,96 € et des dépenses de 12 796,14 € ce qui nous permettra de débiter la nouvelle saison en toute confiance et de prévoir un plan d'investissement ambitieux surtout que nos disponibilités s'élèvent à 2 771,38 €.

Le GCL est classé 22ème sur 26 Associations Sportives dans le Grand Est en terme d'effectif.

Nous avons prévu d'organiser nos traditionnels concours à savoir.

Le 11ème Challenge Pierre POIGNET 16 Quadrettes Loisir le jeudi 4 juillet 2024 à 9H.

Le Challenge de la Ville de LE THILLOT 32 doubles le dimanche 28 juillet 2024 à 9H.

Le Challenge des Mynes du THILLOT 16 Quadrettes le dimanche 15 septembre 2024 à 9H.

Lors de son Assemblée Générale le 7 octobre à SAINT-DIE le Comité Bouliste Départemental des Vosges nous a confié l'organisation du Championnat Alsace-Vosges de doubles M3 et M4 qui se déroulera le dimanche 5 mai 2024 à 8H.

SPORT ET VIE

De nombreuses sorties aux alentours du THILLOT ont été effectuées par le groupe habitué aux randonnées pédestres, ceci en respectant les consignes de sécurité et de prudence surtout en période de canicule.

Un avant programme a déjà été établi pour 2024.

TRAVAUX

Les mauvaises herbes adorent envahir les aires de jeux de boules et tout au long de l'année il faut livrer bataille pour combattre ce fléau pour pouvoir accueillir dans les meilleures conditions les différents compétiteurs, tout ceci n'est pas chose aisée pour l'équipe qui a la charge de cet entretien en plus de celui du bâtiment.

Merci donc à tous ceux qui ont œuvré et ont été présents lors de nos manifestations, Maryse BOILEAU, Annick CURIEN-VAXELAIRE, Régine POIGNET, Brigitte RAMPAZZO, Irène VALDENAIRE, Grégory BATTAGLIA, Arnaud BREDELLE, Antoine CUNAT, Jean-Marie DANIEL, Denis DUVAL, Claude GERMAIN, Christophe HERVAS, Daniel REDOUTE et Frédéric VINCENT.

Nous avons poursuivi l'équipement des terrains de Lyonnaise en faisant réaliser des portes-boules par la société VUILLEMARD de RAMONCHAMP, normalement 2024 doit voir l'achèvement de ce programme d'équipement.

Pour le futur l'objectif est la rénovation totale de l'éclairage des aires de jeux de Pétanque et de Lyonnaise avec le souci de trouver une solution la plus économique possible, notre fonds de réserve doit nous permettre d'atteindre ce but.

MANIFESTATIONS

Nous avons la grande satisfaction d'avoir connu la pleine réussite de nos concours de Lyonnaise et de nos concours hivernaux de Pétanque dont il s'agissait de la reprise après cette longue crise sanitaire qui nous a profondément marquée.

Souhaitons que le même succès soit au rendez-vous pour nos organisations 2024.

A ce propos nous nous appliquons toujours les mêmes règles à savoir être certain d'assurer l'équilibre financier et surtout avoir le personnel humain suffisant.

Chaque fois qu'elle le peut notre association répond favorablement aux diverses invitations de la municipalité du THILLOT en déléguant un ou plusieurs représentants.

Elle participe régulièrement au Forum des Associations comme ce fut encore le cas le samedi 2 Septembre à la salle Omnisports du THILLOT.

L'AVENIR

La Ville du THILLOT est l'une des très rares collectivités à avoir maintenu le même montant de subventions à ses associations lors de la crise sanitaire.

Nous ne pouvons encore que la remercier et avoir une pensée émue pour Monsieur Michel MOUROT trop tôt disparu maire pendant cette période difficile qui a eu le souci et la volonté de sauver le tissu associatif thillotin dont nous faisons partie depuis 1976.

Ceci nous a permis de respecter financièrement nos engagements envers les fédérations auxquelles nous sommes affiliés et surtout de conserver sensiblement le même nombre de licenciés.

De nombreux sujets nous inquiètent aujourd'hui tout d'abord la montée de la violence dans le sport où le corps arbitral est bien souvent la cible, d'ailleurs il ne faut pas aller bien loin pour trouver des exemples.

Une de nos activités est fortement concernée c'est la Pétanque, en effet chez nous tous les ans la commission de discipline départementale ne chôme pas car les incivilités et le manque de savoir vivre sont en forte progression sans atteindre pour le moment

fort heureusement ce qui arrive au Comité Départemental de Gironde où le corps arbitral envisage de boycotter purement et simplement les épreuves qualificatives pour les Championnats de France.

Voilà pourquoi nous organisons uniquement des concours de Pétanque sur invitations afin d'éviter tout désagrément.

Autre point à prendre en considération c'est le contrôle d'honorabilité des dirigeants et des éducateurs sportifs bénévoles suite à des révélations de violences sexuelles sur mineurs au sein de certaines fédérations sportives.

Nous avons satisfait aux demandes de nos Fédérations et nous continuons à être vigilants comme nous le fûmes deux fois par le passé.

Prévenir la radicalisation est primordial aujourd'hui car ce fléau peut nous atteindre à tout moment c'est pour cela que le GCL par son Président a signé le contrat d'engagement républicain.

CONCLUSION

Sans verser dans un optimisme béat nous pouvons envisager de continuer notre aventure associative avec confiance car nous avons trouver depuis plusieurs années maintenant un équilibre financier qui nous permet d'aller toujours de l'avant.

Souhaitons que de nouveaux adhérents surtout des jeunes nous rejoignent car le GCL a grand besoin de sang neuf dans tous les domaines car son effectif devient de plus en plus vieillissant.

Pour la perennité de l'association chacun doit être concerné par sa bonne marche c'est à dire être avant tout acteur et non pas un consommateur.

Surtout il doit respecter l'article 4 de nos statuts:

« Toute propagande politique ou religieuse est formellement interdite dans le cadre des activités de l'association. » .

En ces temps incertains il est utile de rappeler et de respecter l'article 3 de la loi du 1er Juillet 1901 « Toute association fondée sur une cause ou en vue d'un objet illicite, contraire aux lois, aux bonnes moeurs, ou qui aurait pour but de porter atteinte à l'intégrité du territoire national et à la forme républicaine du gouvernement, est nulle et de nul effet. »